

## DONNEES DIFFUSEES SUR LE GEOPORTAIL DE L'URBANISME DE L'ÉTAT PRESCRIPTIONS SURFACIQUES DU PLU DE PARIS

Donnée DU

Actualité : **Données à jour**

### I. Définition

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Paris couvre la totalité du territoire parisien à l'exception de trois secteurs :

- Le secteur sauvegardé du Marais.
- Le secteur sauvegardé du 7<sup>ème</sup> arrondissement.
- Le domaine du Sénat (article 76 de la loi « Urbanisme et Habitat » du 2 juillet 2003).

Le territoire couvert par le PLU est divisé en 4 zones : Zone Urbaine Générale (UG), Zone Urbaine de Grands Services Urbains (UGSU), Zone Urbaine Verte (UV) et Zone Naturelle et Forestière (N). Chaque zone fait l'objet d'un règlement. L'ensemble du PLU est consultable sous forme de fichiers PDF ici :

[www.pluenligne.paris.fr](http://www.pluenligne.paris.fr)

Conformément à l'article L 133-2 du Code de l'Urbanisme, la Ville de Paris transmet sous format électronique le Plan Local d'Urbanisme à l'État, afin qu'il soit diffusé sur le **Géoportail de l'Urbanisme** (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>).

Le format électronique de cette transmission est spécifié par un « Standard » défini par le Conseil National de l'Information Géographique (CNIG). Ce standard, téléchargeable sur le site du CNIG (<http://cnig.gouv.fr/>) définit deux ensembles de données.

**1. Un ensemble de fichiers PDF**, contenant l'intégralité des documents du PLU dans la forme où ils ont été approuvés par le Maire de la commune concernée.

**2. Des couches de données géographiques**, qui contiennent la géométrie des prescriptions et informations telles qu'elles figurent sur les documents graphiques du PLU. Pour le PLU de Paris, ces couches sont au nombre de 5 :

- Le zonage
- Les informations surfaciques
- Les prescriptions ponctuelles
- Les prescriptions linéaires
- Les prescriptions surfaciques

**Le lot de données décrit ici est la couche des prescriptions surfaciques** qui figure sur le Geoportail de l'Urbanisme de l'État.

### II. Lien avec les autres données du PLU sur « PARIS DATA »

Le standard défini par le CNIG fusionne dans une couche unique toutes les prescriptions surfaciques du PLU, quelle que soit leur nature. Des champs spécifiques indiquent la nature de chaque prescription.

**Les données du PLU de Paris sont également téléchargeables sur « PARIS DATA » sous forme d'un lot de données par nature de prescriptions.** Ces lots de données peuvent parfois contenir des informations supplémentaires qui ne figurent pas sur le Geoportail de l'Urbanisme de l'État, parce que le standard du CNIG ne permet pas de les accueillir.

**Exemple :** les données de la couche décrite ici et dont le champ LIBELLE vaut « Espace vert protégé » peuvent être également téléchargées de manière individuelle dans le lot « PLU - Espaces Verts Protégés (EVP) » : <https://opendata.paris.fr/explore/dataset/plu-espaces-verts-proteges-evp>

Le fichier PLU\_CORRESPONDANCE\_GPU\_PARISDATA.PDF en pièce jointe de ce lot de données indique, pour chaque nature de prescription, le lot de données de « PARIS DATA » qui contient la même information.

### III. Modèle de données

Le modèle de données de cette couche est défini par le Standard du CNIG.  
Pour plus de détail sur le contenu de chaque champ, s'y référer.

#### Données surfaciques.

##### Attributs :

Nom	Libellé	Type
LIBELLE	Nature de la prescription	C
TXT	Texte figurant sur le plan pour cette prescription	C
TYPEPSP	Type de prescription selon la typologie définie par le « Standard » du CNIG	N
STYPEPSP	Sous-type de prescription selon la typologie définie par le « Standard » du CNIG	N
NOMFIC	Nom du fichier contenant le texte décrivant la prescription. <i>Est laissé à vide, car toutes les prescriptions sont décrites par un unique document : le règlement du PLU.</i>	C
URLFIC	Lien d'accès au fichier contenant le texte décrivant la prescription <i>Est laissé à vide.</i>	C
IDURBA	Identification du document d'urbanisme selon le « Standard » du CNIG <i>Valeur unique pour toute les prescriptions : 75056_PLU_20210202</i>	C
DATVALID	Date de la dernière validation de la prescription. <i>Est laissé à vide.</i>	C
LIB_ATTR1	Nature du 1 <sup>er</sup> champ facultatif. <i>Valeur unique : NOM_PLAN</i>	C
LIB_VAL1	Valeur du 1 <sup>er</sup> champ facultatif : nom du plan où figure la prescription	C
LIB_ATTR2	Nature du 2 <sup>ème</sup> champ facultatif.	C
LIB_VAL2	Valeur du 2 <sup>ème</sup> champ facultatif.	C
LIB_ATTR3	Nature du 3 <sup>ème</sup> champ facultatif.	C
LIB_VAL3	Valeur du 3 <sup>ème</sup> champ facultatif.	C

#### **Remarques sur les champs LIB\_ATTRx et LIB\_VALx.**

Il s'agit de champs facultatifs, prévus par le standard du CNIG pour associer à une prescription spécifique des informations qui n'existent que pour cette prescription, ou pour cette nature de prescription.

- Le champ **LIB\_ATTRx** indique la nature de l'information
- Le champ **LIB\_VALx** indique la valeur de l'information pour la prescription

Dans le PLU de Paris sur le GPU, pour toutes les prescriptions, le champ **LIB\_ATTR1** contient « NOM\_PLAN », et le champ **LIB\_VAL1** contient le nom du document graphique du PLU où figure la prescription.

*Exemple* : pour les prescriptions dont le champ LIBELLE vaut « Secteur de protection de l'habitation », le champ **LIB\_ATTR1** contient « NOM\_PLAN », et le champ **LIB\_VAL1** contient « Equilibre entre destinations et limitation du stationnement », qui est le nom du plan délimitant ce secteur.

Pour les autres attributs facultatifs, le contenu dépend de la nature de la prescription.

*Exemple* : pour les prescriptions dont le champs LIBELLE vaut « Emplacement réservé pour équipement public, ouvrage public ou installation d'intérêt générale » :

- le champ **LIB\_ATTR2** contient « BENEFICIAIRE » ;
- le champ **LIB\_VAL2** indique le bénéficiaire de l'emplacement réservé.
- le champ **LIB\_ATTR3** contient « DESTINATION » ;
- le champ **LIB\_VAL3** indique la destination de l'emplacement réservé.

## **IV. Métadonnées :**

**Source :** Ville de Paris, Direction de l'Urbanisme.

**Unité :** degrés décimaux.

**Système de coordonnées :** WGS 84

**Actualité :** Ces données sont conformes à la dernière version du PLU, mis en compatibilité par arrêté préfectoral les 18 et 24 novembre 2022 (Site Miollis et Fort Neuf de Vincennes).

**Restriction d'utilisation :** Les données décrites ici sont issues de la numérisation des documents graphiques du PLU de Paris. Seuls ces plans et textes, consultables en PDF sur le site de la Mairie de Paris ([www.pluenligne.paris.fr](http://www.pluenligne.paris.fr)) portent une information réglementaire. Les données disponibles sur l'Opendata de la Ville de Paris sont diffusées pour information, et ne constituent pas une information réglementaire.

**Contact :** Pour toute question relative à ces données, ou si vous constatez des erreurs, vous pouvez envoyer un e-mail à l'adresse suivante : [paris-geoportail-urbanisme@paris.fr](mailto:paris-geoportail-urbanisme@paris.fr)

**Annexe : lots de « PARIS DATA » contenant la même information**